



Surendettement ficip et non fcc

Par **COCO**, le **13/05/2009** à **10:25**

Bonjour,
Je suis fiché FICP Banque de France depuis 3 ans.
LCL me donner un chéquier puis du jour au lendemain plus rien en parlant avec la personne au guichet quand je lui ai dit que j'étais en surendettement.
Ai-e le droit d'avoir un chéquier fiché FICP et non FCC
Merci.

Par **Patricia**, le **13/05/2009** à **19:05**

Bonsoir,
Pouvez-vous SVP donner quelques précisions :
"Plus rien en parlant avec la personne au guichet" concernant quoi, que lui aviez-vous demandé ?
"Ai-je le droit d'avoir un chéquier" ? Vous l'avez ou pas ?
"J'étais en surendettement" Avez-vous un dossier de surendettement en cours ? Etes vous interdit bancaire ?
Le fichage d'Incidents de crédit est de 5 ans sauf si régularisation des dettes par anticipation. Les informations sont supprimées du fichier.
Si vous n'êtes pas interdit bancaire, chéquier oui mais pas de C.B.
Rien n'oblige les banques, postes, C.Ep à délivrer des chèques. Même à une personne qui n'a jamais eu d'incidents au compte.
Si vous avez un chéquier, tant mieux pour vous mais avec un fichage, ce n'est pas très logique et me laisse perplexe...
Si elle vous le refuse, ça se comprend mieux.

Par **COCO**, le **14/05/2009** à **07:47**

Fichage FICP
LCL me donner un chéquier jusqu'à présent puis du jour au lendemain plus rien sans avoir pourquoi.
Je ne suis pas fiché FCC